



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Des voix s'élèvent de partout au Québec!**

**Les candidats et les candidates aux élections municipales doivent s'engager à rendre le transport en commun accessible financièrement pour tout le monde!**

**Le 7 octobre 2021** – Une nouvelle coalition nationale d'organismes provinciaux et de groupes régionaux lance la **Déclaration commune pour la tarification sociale du transport en commun** dans le but d'interpeller les candidats et les candidates aux élections municipales du Québec à s'engager à mettre en place des mesures d'accessibilité financière au transport en commun dans leur municipalité.

La *Déclaration commune* invite ainsi l'ensemble des femmes et des hommes politiques à réaliser que « les tarifs actuels des différentes sociétés de transport en commun au Québec sont trop élevés pour les personnes à faible et à très faible revenu », alors que justement elles « dépendent du transport en commun pour pouvoir se déplacer ». Les organisations désirant appuyer la *Déclaration commune* sont d'ailleurs invitées à le faire <https://bit.ly/3ltwS41>.

Dans chacune de leur région, les membres de la **Coalition nationale pour la tarification sociale en transport (CNTST)** constatent que, en raison de ces tarifs élevés, les personnes en situation de précarité financière « **doivent souvent s'empêcher de se déplacer** pour respecter leur budget restreint. Cela réduit concrètement leur capacité d'aller à l'épicerie, de se trouver un emploi, de visiter famille et amitiés, de se rendre à des rendez-vous médicaux, de fréquenter les services communautaires, etc. ».

### **La tarification sociale, une solution juste et équitable**

Les membres de la CNTST réclament que les candidats et candidates aux élections s'investissent enfin sur la question de l'accès au transport en commun. La gestion des transports en commun relève des municipalités et celles-ci ont le devoir de traiter leurs citoyens et citoyennes avec justice et équité.

La tarification sociale représente une excellente solution à la disposition des municipalités et des régions pour rendre leur transport en commun beaucoup plus accessible.

Concrètement, il s'agit d'offrir aux ménages à faible revenu une réduction substantielle (d'au moins 50%) sur les tarifs de transport en commun. Des mesures de tarification sociale existent déjà dans

une vingtaine de villes au Canada – dont à Gatineau – et ont démontré leurs impacts positifs sur «la mobilité des personnes admissibles, sur leur qualité de vie, et sur la société en général ».

### **Des organisations de partout au Québec mobilisées**

« À Québec, les personnes à faible revenu nous racontent qu'elles en ont assez d'être constamment exclues des grandes discussions sur le transport. Par exemple, peu importe que l'on finisse avec un tramway ou un métro, sans tarification sociale, elles n'auront pas plus les moyens d'embarquer dans l'un ou dans l'autre, » illustre Catherine Rainville, animatrice sociale au TRAAQ.

« Lanaudière est une grande région où les problèmes de transport empêchent les gens d'exercer leurs droits (au travail, à l'éducation, à la santé...), en plus de causer l'exode rural et la congestion routière dans le sud. Il est urgent de rendre le transport plus accessible, notamment financièrement, pour faire face à la crise climatique et pour réduire les inégalités », dit François Van Vliet, agent de mobilisation au MÉPAL.

« Les municipalités doivent impérativement trouver les ressources financières pour permettre la mise en place de mesures de tarification sociale basée sur le revenu dans leur région. Le transport collectif doit être considéré comme un service essentiel, les municipalités doivent garantir l'accessibilité financière à ces services au plus grand nombre d'usagers », affirme Gabrielle Guimond, coordonnatrice aux communications chez Trajectoire Québec.

« Malheureusement, rien n'a bougé dans la région montréalaise pour les personnes en situation de pauvreté, pour qui le prix du transport en commun est toujours un obstacle aux déplacements. Il était pourtant permis d'espérer mieux étant donné les engagements de la mairesse Plante et de la reconnaissance de l'enjeu par l'*Autorité régionale de transport métropolitain* (ARTM) », selon Julie Corbeil, du *Mouvement pour un transport public abordable* (MTPA).

-30-

### **À propos**

La **Coalition nationale pour la tarification sociale en transport (CNTST)** est un regroupement d'organismes représentant les régions du Bas St-Laurent, de Lanaudière, de la Mauricie, de la Montérégie, de Montréal et de Québec. Elle est rassemblée autour d'un constat central : **le problème de l'inaccessibilité financière aux transports en commun est généralisé** à la grandeur de la province.

La Coalition nationale a été initiée par *Action populaire Rimouski-Neigette*, la *Coalition montréalaise pour la tarification sociale en transport (CMTST)*, le *Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ)*, le *Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL)*, le *Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)*, le *Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM)* et *Trajectoire Québec*.

### **Renseignements :**

Gabrielle Guimond  
Coordonnatrice aux communications, événements et mobilisations  
514-833-4413  
gabrielle@trajectoire.quebec